

## 541 jeunes à l'honneur lors de la remise des diplômes et des certificats de fin d'apprentissage



**Luxembourg.** La Chambre de Commerce, la Chambre des salariés et le ministère de l'Éducation nationale ont organisé hier à la Philharmonie la remise solennelle des diplômes et des certificats sanctionnant l'apprentissage dans les secteurs du commerce, de l'industrie, de l'hôtellerie et de la restauration, des services et du social-éducatif. 541 lauréats ont été honorés en présence de Claude Meisch, ministre de l'Éducation nationale et de Nicolas Schmit, ministre du Travail. 95 certificats de la «Promotion du Travail» ont également récompensé les apprentis qui se sont distingués par des efforts particuliers. Carlo Thelen, directeur général de la Chambre de Commerce, s'est réjoui des résultats de la promotion 2017 qui affiche un taux de réussite de 84,63 % au projet intégré final des formations DAP. Autre chiffre positif: la Chambre de Commerce qui gère la majorité des contrats d'apprentissage au Luxembourg a pu enregistrer plus de 1.000 nouveaux contrats d'apprentissage à la rentrée 2017-2018.

Plus de 500 élèves ont reçu hier leur diplôme des mains du ministre Claude Meisch.

(PHOTO: GUY JALLAY)